



pour estre distribuee sur plusieurs lieux, lequel  
est de ce suppliant. Et par ce que vous en avez promis  
et aussi pour les Regiments d'Infanterie de France  
La même chose est si grande que les autres  
A tout

Monseigneur. Vous deullez vous en aller  
Et y bonne suite et luy donner bonne et loyale  
En Camp de Ligny le 21. Octobre 1702.

De Vostre  
Très affectueux et obéissant  
Digne M. le Comte de Flandre

re Suppliant. Et par ce que vous en avez promis  
malin et d'autre. Et par ce que vous en avez promis  
et virtuelles pour les Regiments d'Infanterie de France  
Et pour les autres qui les plus de la France  
Et pour les autres qui les plus de la France  
oublient les autres papiers

Monseigneur.  
Monseigneur le Prince d'Orange.